

VILLERS SUR COUDUN

Beauvais, le 12 avril 2023

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE VILLERS SUR COUDUN
40 Rue Saint-Jean
60150 VILLERS SUR COUDUN

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution doivent être affichés en mairie et sont également disponibles sur le site : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Prélèvement	Type	Code	Nom	Prélevé le :	jeudi 30 mars 2023 à 08h56
Unité de gestion		00145966		par :	L02
Installation		0145	VILLERS SUR COUDUN	Type visite :	P1
Point de surveillance	TTP	000902	VILLERS SUR COUDUN LE CALVAIRE	Commune :	VILLERS-SUR-COUDUN
Localisation exacte	P	0000001288	STATION TRAITEMENT LE CALVAIRE		
			ROBINET APRES TRAITEMENT		

Mesures de terrain	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL					
Température de l'eau	10 °C				25,00
RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION					
Chlore libre	0,18 mg(Cl ₂)/L				
Chlore total	0,19 mg(Cl ₂)/L				

Analyse laboratoire Analyse effectuée par : LDAR DE L' AISNE
Type de l'analyse : DIV Code SISE de l'analyse : 00146111 Référence laboratoire : H_CS23.3017.1

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélobimétrie NFU	<0,30 NFU				2,00
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES					
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	10 n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	0 n/(100mL				0
Entérocoques /100ml-MS	0 n/(100mL		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 n/(100mL		0		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00145966)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Pour le Directeur Général de l'ARS et par délégation,

L'Ingénieure d'études sanitaires


Marion MINOUFLET